

Procès-Verbal Commission Départementale Pré-Compétitions U13

N° 06 16 Octobre 2025

Présents : Jean-Luc Briand, Président de la Commission

Maxence Desmas - Benjamin Huteau - Jordan Lust - Manuel Vinet

Assistent: Isabelle Perrette

Sébastien Cornuault, CTD DAP

Appel

Les suivantes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 190 des règlements généraux de la FFF.

Les décisions suivantes peuvent être frappées d'appel dans le délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée devant la Commission d'Appel du District de Football de Loire-Atlantique.

Par exception et comme prévu aux Règlements des championnats, le délai d'appel est réduit à deux jours francs à partir de la notification ou de la publication de la décision contestée s'il :

- porte sur l'organisation ou le déroulement de la compétition,
- est relatif à un litige survenu lors des 2 dernières journées de la compétition,
- porte sur le classement en fin de saison.

Frais de procédure

Les frais exposés par le Centre de Gestion dans le cadre d'une procédure d'appel réglementaire sont prélevés, à l'issue de celle-ci, sur le compte du club appelant sous la forme de frais de dossier forfaitaires dont le montant est fixé à l'Annexe 5 des présents règlements, et affiné selon chaque cas dans les conditions ci-dessous :

- frais de dossier divisé par 2 en cas de réformation, à l'avantage de l'appelant, de la décision dont appel.
- absence de frais de dossier en cas d'annulation de la décision dont appel ou lorsque la faute sera due à une erreur administrative du Centre de Gestion.

En cas d'appel diligenté par un licencié, l'intéressé devra verser les frais susmentionnés au Centre de Gestion compétent et ce, sous huitaine à compter de la notification de la décision. A défaut, sa licence sera automatiquement désactivée et l'intéressé ne pourra enregistrer une nouvelle licence.

Approbation des Procès-Verbaux

La Commission approuve le PV n° 5 du 9 octobre 2025 sans réserve.

Étude des dossiers administratifs

Match n° 54621853 Sucé JGE 2 / Orvault RC 2 U13 D2 Masculins groupe F du 11.10.2025

La Commission a reçu le courriel de Sucé JGE informant de l'erreur du score inscrit sur la FMI Le score indiqué sur la FMI étant de 1 but pour l'équipe 2 du club de Sucé JGE et 7 buts pour l'équipe 2 du club de Orvault RC

Considérant les dispositions financières - annexe 5 - du District de Football de Loire-Atlantique,

En conséquence, la Commission décide de :

- Valider les buts de chacune des équipes soit :
 - 7 buts pour l'équipe 2 du club de Sucé JGE
 - 1 but pour l'équipe 2 du club de Orvault RC
- Mettre à la charge les frais de dossier de 25 € à chacun des deux clubs concernés.

Match n° 54622883 La Chapelle ACC 3 / Nantes St-Pierre 2 U13 D3 Masculins groupe F du 11.10.2025

La Commission a reçu le courriel de Nantes St-Pierre informant de l'erreur du score inscrit sur la FMI Le score indiqué sur la FMI étant de 6 buts pour l'équipe 3 du club de La Chapelle ACC et 4 buts pour l'équipe 2 du club de Nantes St-Pierre

Considérant les dispositions financières - annexe 5 - du District de Football de Loire-Atlantique,

En conséquence, la Commission décide de :

- Valider les buts de chacune des équipes soit :
 - 4 buts pour l'équipe 3 du club de La Chapelle ACC
 - 6 buts pour l'équipe 2 du club de Nantes St-Pierre
- Mettre à la charge les frais de dossier de 25 € à chacun des deux clubs concernés.

Forfaits

Forfaits

La Commission prend connaissance :

- Des équipes ayant déclaré forfait en procédure normale
- Des équipes ayant déclaré forfait en procédure d'urgence
- Des rencontres non jouées pour équipe adverse absente

Conformément à l'article 26 du règlement de l'épreuve et l'annexe 5 financière des Règlements Généraux, un club déclarant forfait doit en aviser son adversaire, son District et la Commission d'Organisation de toute urgence, par écrit et au moins 2 jours à l'avance, sans préjuger des pénalités fixées par la Commission d'Organisation en application de l'Annexe 5.

La liste des équipes forfaits figure en annexe.

Forfaits généraux

La Commission prend connaissance des 5 forfaits (13/09, 20/09, 27/09, 04/10 et 11/10/25) en U13 D5 de l'équipe 1 de Nantillais AS. L'équipe est déclarée forfait général et amendée du triple du droit d'engagement soit 45 €.

La Commission prend connaissance des 5 forfaits (13/09, 20/09, 27/09, 04/10 et 11/10/25) en U13 D5 de l'équipe 3 de Chaumes Arche FC. L'équipe est déclarée forfait général et amendée du triple du droit d'engagement soit 45€.

Feuilles de match

La Commission rappelle l'application des dispositions règlementaires relatives à l'établissement des feuilles de match et leur transmission.

Article 28 : « 1. La rencontre est traitée sous feuille de match informatisée. Dans la circonstance exceptionnelle d'un dysfonctionnement constaté par les officiels, une feuille de match papier originale doit être envoyée au Centre de Gestion par le club recevant par messagerie officielle, <u>dans le délai de 24 heures après le match.</u>

En cas de retard dans le retour de la feuille de match par l'équipe recevante, et jusqu'à 4 jours ouvrables après la rencontre, le club fautif est passible d'une amende dont le montant est fixé en annexe 5 aux RG de la LFPL. À compter du 5^{ème} jour ouvrable, le club fautif est passible du doublement de l'amende ainsi que de la perte du match à l'équipe recevante. L'équipe visiteuse ne

bénéficie pas des points correspondant au gain du match, elle conserve alors le bénéfice des points acquis et des buts marqués lors de la rencontre.

2. Pour les rencontres non traitées sous feuille de match informatisée, la feuille de match originale doit être envoyée au Centre de Gestion par le club recevant, <u>dans le délai de 24 heures après le match.</u>

Dispositions District de Football de Loire-Atlantique :

En cas de dysfonctionnement, un rapport d'échec FMI devra être complété et signé par les responsables des deux équipes et l'arbitre de la rencontre. Ce document disponible sur le site Internet du District est à renvoyer avec la feuille de match papier. Le non-respect de ce délai entraîne, à l'encontre du club fautif, une amende dans les conditions fixées au paragraphe 1 du présent article. »

Article 35 : « 1. Le club organisateur saisit sur le site internet de la FFF (ou via la Feuille de Match Informatisée), le résultat de sa rencontre.

- a) avant 20h00 pour les rencontres disputées en diurne, avant 00h00 pour les rencontres disputées en nocturne.
- b) Dans le cas où un club doit saisir plusieurs résultats le même jour et qu'une ou plusieurs rencontres se déroulent en nocturne, l'ensemble de ses résultats devra être saisi avant 00h00.
- 2. En cas d'une ou plusieurs infractions à cette disposition au cours d'une semaine, le club se verra infliger une amende dont le montant est fixé en annexe 5 aux RG de la LFPL. »

Il est rappelé de veiller à disposer des accès à la FMI avant chaque rencontre. Un rappel est effectué en ce sens auprès des clubs pour que leurs dirigeants en disposent. De plus, en cas de non-utilisation de la FMI, un rapport d'échec devra être envoyé avec la feuille de match papier.

Coupes et Challenges

Organisation des tours

Le tableau figure en annexe.

Festival Foot U13M Pitch

104 équipes engagées

La Commission constitue pour le tour d'évaluation 25 centres de 4 équipes, soit 100 équipes, numérotées de 1 à 4 sous forme de mini-championnat sur une journée.

Exempts du 1^{er} tour : les équipes de Région : St-Nazaire AF, USJA Carquefou, FC Nantes, USSA Vertou.

Le tour 1 se jouera le 8 novembre 2025.

Organisation des rencontres

H0: 1-2 et 3-4 H+25 min: 1-3 et 2-4 H+50 min: 1-4 et 2-3

Foot à 8 - U13 : 20 minutes (1x20')

Les horaires du début des plateaux sont définis dans l'outil FAL et affichés sur le Site Internet dans la rubrique FAL.

Possibilité de débuter le plateau à **12h00**, puis **12h35** et **13h10** pour une fin à 13h45, permettant aux rencontres de **Foot à 11** de débuter à **14h00**.

Décompte des points

3 : Match Gagné - 1 : Match Nul - 0 : Match Perdu - Retrait de 1 : Match Forfait

Qualification: 3 équipes qualifiées sur 4 et les 17 meilleurs 4es pour le prochain tour, soit 92 équipes. Important: Les autres équipes intégreront le Challenge « Espoirs » Crédit Agricole au prochain tour comme suit:

Niveau 1 : Les meilleurs intégrant le Niveau 1 du Challenge.

Niveau 2 : Les autres intégrant le Niveau 2 du Challenge.

Important : Les résultats seront à saisir dans l'outil FAL et feuilles de plateau et de composition des équipes seront scannées dans le même outil ou retournés, si problème au District à l'adresse courriel suivante : iperrette@foot44.fff.fr sous 48 heures. Les clubs retardataires pourront être amendés.

<u>Tous les clubs doivent remettre leur feuille de composition avant le début des rencontres sous peine d'amende et de perte par pénalité.</u>

• Challenge Espoirs Crédit Agricole U13

247 équipes engagées

La Commission constitue 61 centres de 4 équipes numérotées de 1 à 4 et 1 centre de 3 équipes sous forme de mini-championnat sur une journée.

Le tour 1 se jouera le 8 novembre 2025.

Organisation des rencontres (groupes de 4 équipes)

H0: 1-2 et 3-4 H+25 min: 1-3 et 2-4 H+50 min: 1-4 et 2-3

Foot à 8 - U13 : 20 minutes (1x20')

Organisation des rencontres (groupe de 3 équipes)

H0: 1-2 H+35 min: 1-3 H+1h10 min: 2-3

Foot à 8 - U13 : 30 minutes (1x30')

Les horaires du début des plateaux sont définis dans l'outil FAL et affichés sur le Site Internet dans la rubrique FAL.

Possibilité de débuter le plateau à **12h00**, puis **12h35** et **13h10** pour une fin à 13h45, permettant aux rencontres de **Foot à 11** de débuter à **14h00**.

Décompte des points

3 : Match Gagné - 1 : Match Nul - 0 : Match Perdu - Retrait de 1 : Match Forfait

Niveau 1

Qualification: 1 équipe qualifiée sur 4 pour le prochain tour et les 58 meilleurs 2es soit 120 équipes.

Important : Toutes les autres équipes intégreront le Challenge « Espoirs » Crédit Agricole Niveau 2 au **prochain tour.**

Important: Les **résultats** seront à saisir dans l'outil FAL et <u>feuilles de plateau et de composition des</u> <u>équipes</u> seront scannées dans le même outil ou retournés, si problème au District à l'adresse courriel suivante : <u>iperrette@foot44.fff.fr</u> sous 48 heures. <u>Les clubs retardataires pourront être amendés.</u>

<u>Tous les clubs doivent remettre leur feuille de composition avant le début des rencontres sous peine</u> d'amende et de perte par pénalité.

• Challenge Départemental U12

46 équipes engagées

La Commission constitue 10 centres de 4 équipes et 2 centres de 3 équipes sous forme de mini-championnat sur deux journées.

Les deux journées de ce 1er tour se joueront les 8 novembre et 6 décembre 2025.

1re journée

Organisation des rencontres (groupes de 4 équipes)

H0: 1-2 et 3-4 H+25 min: 1-3 et 2-4 H+50 min: 1-4 et 2-3

Foot à 8 - U13 : 20 minutes (1x20')

Organisation des rencontres (groupe de 3 équipes)

H0: 1-2 H+35 min: 1-3 H+1h10 min: 2-3

Foot à 8 - U13 : 30 minutes (1x30')

2e journée

Organisation des rencontres (groupes de 4 équipes)

H0: 1-4 et 2-3 H+25 min: 1-3 et 2-4 H+50 min: 1-2 et 3-4

Foot à 8 - U13 : 20 minutes (1x30')

Organisation des rencontres (groupe de 3 équipes)

H0: 1-3 H+35 min: 2-3 H+1h10 min: 2-1

Foot à 8 - U13 : 30 minutes (1x30')

Les horaires du début des plateaux sont définis dans l'outil FAL et affichés sur le Site Internet dans la rubrique FAL.

Possibilité de débuter le plateau à 12h00, puis 12h25 et 12h50 pour une fin à 13h15

Décompte des points

3 : Match Gagné - 1 : Match Nul - 0 : Match Perdu - Retrait de 1 : Match Forfait

Qualification: à l'issue de la 2e journée seront qualifiées pour le tour 2 : 2 équipes qualifiées sur 3 et 3 équipes qualifiées sur 4 et les 2 meilleurs derniers de groupes en Challenge U12 soit 36 équipes Important : Les 10 autres équipes classées intégreront la Coupe Foot5 lors du prochain tour.

Rappel : Les joueurs U13 ne sont pas autorisés à participer au Challenge Départemental U12.

Important : Les résultats seront à saisir dans l'outil FAL et <u>feuilles de plateau et de composition des</u> <u>équipes</u> seront scannées dans le même outil ou retournés, si problème au District à l'adresse courriel suivante : <u>iperrette@foot44.fff.fr</u> sous 48 heures. <u>Les clubs retardataires pourront être amendés.</u>

<u>Tous les clubs doivent remettre leur feuille de composition avant le début des rencontres sous peine d'amende et de perte par pénalité.</u>

Festival Foot U13F Pitch

40 équipes engagées

La Commission constitue 10 centres de 4 équipes, soit 40 équipes, numérotées de 1 à 4 sous forme de minichampionnat sur une journée.

Le tour 1 se jouera le 8 Novembre 2025

Organisation des rencontres

H0: 1-2 et 3-4 H+25 min: 1-3 et 2-4 H+50 min: 1-4 et 2-3

Foot à 8 - U13 : 20 minutes (1x20')

Les horaires du début des plateaux sont définis dans l'outil FAL et affichés sur le Site Internet dans la rubrique FAL.

Possibilité de débuter le plateau à 12h00, puis 12h35 et 13h10 pour une fin à 13h45, permettant aux rencontres de Foot à 11 de débuter à 14h00.

Décompte des points

3 : Match Gagné - 1 : Match Nul - 0 : Match Perdu - Retrait de 1 : Match Forfait

Qualification : 2 équipes qualifiées sur 4 et les 4 meilleurs 3es pour le prochain tour, soit 24 équipes. Les autres équipes sont éliminées.

Important : Les **résultats** seront à saisir dans l'outil FAL et <u>feuilles de plateau et de composition des</u> <u>équipes</u> seront scannées dans le même outil ou retournés, si problème au District à l'adresse courriel suivante : <u>iperrette@foot44.fff.fr</u> sous 48 heures. <u>Les clubs retardataires pourront</u> être amendés.

<u>Tous les clubs doivent remettre leur feuille de composition avant le début des rencontres sous peine d'amende et de perte par pénalité.</u>

Coupe Foot5 U13F

16 équipes engagées

La Commission constitue 4 centres de 4 équipes.

Le tour 1 se jouera le 8 Novembre 2025.

Organisation des rencontres

8 minutes (1x8'): 6 rencontres de 8' soit 48 ' de temps de jeu.

Points

3 points : match gagné

2 points : match gagné aux tirs aux buts1 point : match perdu aux tirs aux buts

0 point : match perduRetrait de 1 : match forfait

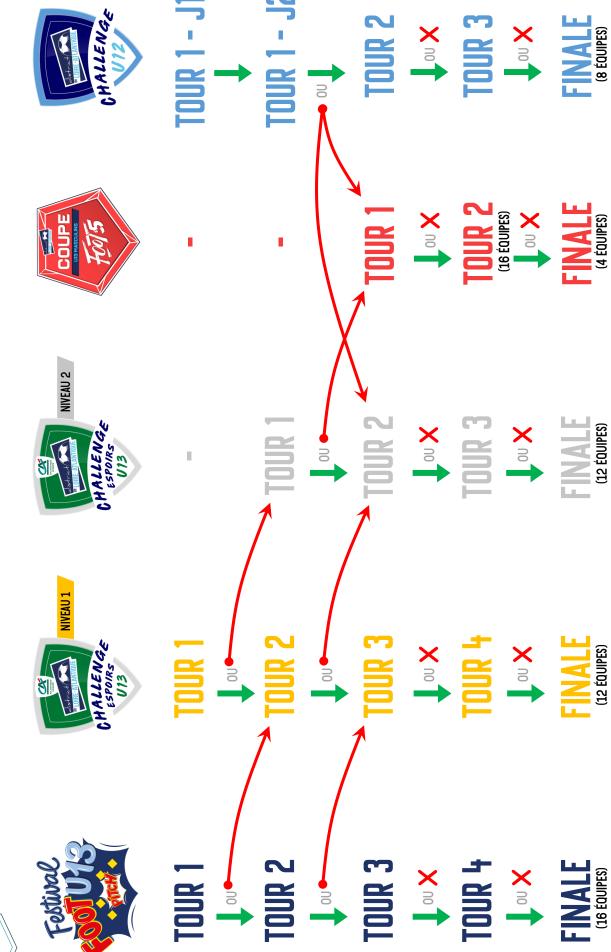
Qualification: 2 équipes qualifiées dans chaque groupe.

Les autres équipes sont éliminées.

Le Président de la Commission, Jean-Luc Briand L'assistante, Isabelle Perrette

ORGANISATION DES FESTIVAL, COUPE ET CHALLENGE U12M/U13M











ORGANISATION DU FESTIVAL FOOT ET DE LA COUPE FOOT5 U13F





QUALIFIÉES (PAR GROUPE) :

LES 2 PREMIÈRES + 4 MEILLEURES 3ÈMES



QUALIFIÉES (PAR GROUPE) : LES 2 PREMIÈRES



QUALIFIÉES: Les 4 premières













Foot à 8 - Festival Foot U13M - Pitch

Tour 1 Samedi 08 Novembre 2025

Saison 2025/2026

CENTRE N°01 - Pornichet Es

- 1 Montoir Cs 1
- 2 Piriac Es Pays Blanc 1
- 3 Pornichet Es 1
- 4 St-Nazaire Immaculée Fc 1

CENTRE N°03 - Gj Asl Fccm

- 1 Pontchâteau Aos 1
- 2 Guérande La Madeleine As 1
- 3 Camoël Presqu'lle Vilaine Fc 1
- 4 Gj Asl Fccm 1

CENTRE N°05 - Moisdon Meilleraye Édd

- 1 Châteaubriant Voltigeurs 1
- 2 Moisdon Meilleraye Étoile du Don 1
- 3 Erbray Jeunes 1
- 4 Derval Sc Nord Atlantique 1

CENTRE N°07 - Héric Fc

- 1 Blain Es 1
- 2 Vay Marsac Fc 1
- 3 Héric Fc 1
- 4 Nort s/Erdre Ac 1

CENTRE N°09 - Vigneux Es

- 1 St-Étienne de Montluc Fc Loire et Sillon 1
- 2 Gj Portes de Bretagne 1
- 3 Pontchâteau St-Guillaume As 1
- 4 Vigneux Es 1

CENTRE N°11 - Indre Basse Us

- 1 Orvault Sf 1
- 2 Indre Basse Us 1
- 3 Fay Bouvron Fc 1
- 4 Thouaré s/Loire Us 1

CENTRE N°02 - Guérande Sa

- 1 St-André des Eaux 1
- 2 Guérande Sa 1
- 3 Gj La Baule Côte d'Amour 1
- 4 St-Marc s/Mer Foot 1

CENTRE N°04 - Nozay Os

- 1 Plessé Dresny Es 1
- 2 Avéssac Fégréac Sc 1
- 3 Gj Abbaretz Pierre Bleue 1
- 4 Nozay Os 1

CENTRE N°06 - Vallons Erdre Fc Vlp

- 1 Gi Loireauxence Vair 1
- 2 St-Vincent des Landes Lustvi 1
- 3 Vallons Erdre Fc Vlp 1
- 4 Ancenis Rcasg 1

CENTRE N°08 - Riaillé Ufce Donneau

- 1 Sucé s/Erdre Jge 1
- 2 Riaillé Ufce Donneau 1
- 3 Gj Mésanger St-Géréon 1
- 4 Oudon Couffé Fc 1

CENTRE N°10 - Savenay Malville Prin. Fc

- 1 Orvault Rc 1
- 2 Savenay Malville Prinquiau Fc 1
- 3 Herbignac Sc 1
- 4 Couëron Chabossière Fc 1

CENTRE N°12 - La Chapelle s/Erdre Ac Ch.

- 1 La Chapelle s/Erdre Ac Chapelain 1
- 2 St-Mars du Désert Ja 1
- 3 Nantes Fc Toutes Aides 1
- 4 St-Herblain Uf 1



CENTRE N°13 - St-Herblain Oc

- 1 Nantes La Mellinet 1
- 2 St-Herblain Oc 1
- 3 Nantes St-Médard Doulon Asc 1
- 4 Sautron As 1

CENTRE N°15 - Nantes Sc

- 1 Les Sorinières Élan Foot 1
- 2 Mouzeil Teillé Ligné Fc 1
- 3 Nant'Espoir Fc 1
- 4 Nantes Sc 1

CENTRE N°17 - Nantes St-Pierre

- 1 Rezé Fc 1
- 2 La Montagne Fc 1
- 3 Gj du Vignoble 1
- 4 Nantes St-Pierre 1

CENTRE N°19 - Bouguenais Foot

- 1 Gj de Goulaine 1
- 2 La Chevrolière Herba 1
- 3 Ste-Pazanne Retz Fc 1
- 4 Bouguenais Foot 1

CENTRE N°21 - Aigrefeuille As Maine

- 1 Vallet Es 1
- 2 Gi Deux Coutais 1
- 3 Aigrefeuille As Maine 1
- 4 Gorges Élan 1

CENTRE N°23 - Vertou Foot Es

- 1 Clisson Étoile 1
- 2 Le Cellier Mauves Fc 1
- 3 Vertou Foot Es 1
- 4 St Fiacre Côteaux Vignoble Fc 1

CENTRE N°25 - St-Père en Retz

- 1 St-Père en Retz 1
- 2 Villeneuve Bourgneuf Fc 1
- 3 Chauve Éclair 1
- 4 St-Brévin Ac 1

Exempt du 1er Tour :

St-Nazaire Af 1, Carquefou Usja 1, Nantes Fc 1 & Vertou Ussa 1

CENTRE N°14 - Grandchamp As

- 1 Nantes Bellevue Jsc 1
- 2 Treillières Sf 1
- 3 Nantes Don Bosco Foot 1
- 4 Grandchamp As 1

CENTRE N°16 - Nantes Dervallières Acs

- 1 Rezé Aepr 1
- 2 Nantes St-Félix Ccs 1
- 3 Le Pellerin Fc Basse Loire 1
- 4 Nantes Dervallières Acs 1

CENTRE N°18 - Bouaye Fc

- 1 Bouaye Fc 1
- 2 St-Michel Océane Fc 1
- 3 Rouans Vue Es des Marais 1
- 4 Nantes Métallo Sc 1

CENTRE N°20 - St-Sébastien s/Loire

- 1 St-Sébastien s/Loire Fc 1
- 2 St-Viaud Frossay Us 1
- 3 St-Hilaire de Clisson Fcssm 1
- 4 Le Loroux Landreau Osc 1

CENTRE N°22 - St-Julien Divatte Fc

- 1 St-Julien Divatte Fc 1
- 2 Pont St-Martin Fc Gd Lieu 1
- 3 Vieillevigne La Planche Asf 1
- 4 Gétigné Boussay Fc 1

CENTRE N°24 - St-Philbert Gd Lieu Us

- 1 Géneston As Sud Loire 1
- 2 Chaumes Arche Fc 1
- 3 Pornic Foot 1
- 4 St-Philbert Gd Lieu Us 1





44245 La Chapelle-sur-Erdre Cedex

Dossier suivi par : iperrette@foot44.fff.fr

Foot à 8 - Challenge "Espoirs" Crédit Agricole U13 - Niveau 1

Tour 1 Samedi 08 Novembre 2025

Saison 2025/2026

CENTRE N°01 - Camoël Presqu'Ile Vilaine

- 1 St-Nazaire Af 3
- 2 Camoël Presqu'lle Vilaine Fc 2
- 3 Gi Asl Fccm 3
- 4 Donges Fc 2

CENTRE N°03 - St-Joachim Fc Brière

- 1 St-Joachim Fc Brière 1
- 2 St-Nazaire Immaculée Fc 4 (ex 3)
- 3 Gj La Baule Côte d'Amour 2
- 4 Besné Ja 1

CENTRE N°05 - St-Brevin Ac

- 1 St-Brévin Ac 2
- 2 St-Nazaire Ump 2
- 3 Herbignac Sc 3
- 4 Pornichet Es 3

CENTRE N°07 - Paimboeuf Estuaire Fc

- 1 Chauvé Éclair 2
- 2 Paimboeuf Estuaire Fc 3
- 3 St-Marc s/Mer Foot 4
- 4 St-Brévin Ac 3

CENTRE N°09 - Ste-Reine Crossac Foot

- 1 St-André des Eaux 2
- 2 Besné Ja 2
- 3 St-Joachim Fc Brière 2
- 4 Ste-Reine Crossac Foot 1

CENTRE N°11 - Guérande La Madeleine As

- 1 Pontchâteau Aos 2
- 2 St-André des Eaux 4
- 3 Campbon Ubcc 4
- 4 Guérande La Madeleine As 2

CENTRE N°02 - St-Nazaire Ump

- 1 St-Nazaire Ump 1
- 2 Montoir Cs 2
- 3 Guérande Sa 2
- 4 St-Nazaire Af 2

CENTRE N°04 - Herbignac Sc

- 1 Gj Asl Fccm 2
- 2 St-Nazaire Immaculée Fc 5 (ex 4)
- 3 Montoir Cs 3
- 4 Herbignac Sc 2

CENTRE N°06 - Donges Fc

- 1 Donges Fc 1
- 2 St-Nazaire Ump 3
- 3 Paimboeuf Estuaire Fc 2
- 4 Pornichet Es 4

CENTRE N°08 - St-Nazaire Alerte de Méan

- 1 Paimboeuf Estuaire Fc 1
- 2 St-Nazaire Af 4
- 3 Chauvé Éclair 3
- 4 St-Nazaire Alerte de Méan 1

CENTRE N°10 - St-André des Eaux

- 1 St-Marc s/Mer Foot 3
- 2 Guérande La Madeleine As 3
- 3 St-André des Eaux 3
- 4 Pontchâteau St-Guillaume As 2

CENTRE N°12 - Guenrouët Us

- 1 Guenrouët Us 1
- 2 Savenav Malville Prin. Fc 3
- 3 Pontchâteau St-Guillaume As 4
- 4 Gj Portes de Bretagne 3







CENTRE N°13 - Gj Portes de Bretagne

- 1 Campbon Ubcc 1
- 2 Gj Portes de Bretagne 4
- 3 Plessé Dresny Es 3
- 4 Pontchâteau St-Guillaume As 3

CENTRE N°15 - Fay Bouvron Fc

- 1 Campbon Ubcc 3
- 2 Savenay Malville Prin. Fc 2
- 3 Fay Bouvron Fc 2
- 4 Gj Portes de Bretagne 2

CENTRE N°17 - Erbray Jeunes

- 1 Châteaubriant Voltigeurs 2
- 2 Gj Nord 44 1
- 3 Erbray Jeunes 2
- 4 Nozay Os 2

CENTRE N°19 - Châteaubriant Al

- 1 Châteaubriant Al 1
- 2 Ent. Moisdon Meilleraye Edd/Cavusg 2
- 3 Erbray Jeunes 3
- 4 Châteaubriant Voltigeurs 4

CENTRE N°21 - Gj Abbaretz Pierre Bleue

- 1 Blain Es 2
- 2 Guémené Pays Fc 3
- 3 St-Vincent des Landes Lustvi 2
- 4 Gj Abbaretz Pierre Bleue 2

CENTRE N°23 - La Roche Blanche Côteaux

- 1 Oudon Couffé Fc 2
- 2 Gj Mésanger St-Géréon 4
- 3 Gi Loireauxence Vair 4
- 4 La Roche Blanche Côteaux 1

CENTRE N°25 - Gj Joué Les Touches

- 1 Gi Joué Les Touches 1
- 2 Ste-Luce s/Loire Us 2
- 3 Le Cellier Mauves Fc 3
- 4 Mouzeil Teillé Ligné Fc 2

CENTRE N°27 - Petit Mars Fc

- 1 Carquefou Usja 2
- 2 Nort s/Erdre Ac 4
- 3 Gj Joué Les Touches 2
- 4 Petit Mars Fc 1

CENTRE N°14 - Campbon Ubcc

- 1 Campbon Ubcc 2
- 2 Blain Es 3
- 3 Pontchâteau Aos 3
- 4 Guenrouët Us 2

CENTRE N°16 - Derval Sc Nord Atlantique

- 1 Derval Sc Nord Atlantique 2
- 2 Avéssac Fégréac Sc 2
- 3 Guémené Pays Fc 2
- 4 Ent. Soudan Us/Villepôt Us 1

CENTRE N°18 - Plessé Dresny Es

- 1 Châteaubriant Voltigeurs 3
- 2 Nozay Os 3
- 3 Gj Abbaretz Pierre Bleue 4
- 4 Plessé Dresny Es 2

CENTRE N°20 - Guémené Pays Fc

- 1 Guémené Pays Fc 1
- 2 Derval Sc Nord Atlantique 3
- 3 Gj Abbaretz Pierre Bleue 3
- 4 Vay Marsac Fc 2

CENTRE N°22 - Gj Mésanger St-Géreon

- 1 Ancenis Rcasg 2
- 2 La Roche Blanche Côteaux 2
- 3 Vallons Erdre Fc Vlp 2
- 4 Gj Mésanger St-Géreon 2

CENTRE N°24 - Le Cellier Mauves Fc

- 1 Gj Loireauxence Vair 2
- 2 Ancenis Rcasg 3
- 3 Le Cellier Mauves Fc 2
- 4 Thouaré s/Loire Us 4 (ex 3)

CENTRE N°26 - Nort s/Loire Ac

- 1 Nort s/Erdre Ac 2
- 2 Gj Joué Les Touches 3
- 3 Héric Fc 3
- 4 Grandchamp As 2

CENTRE N°28 - Oudon Couffé Fc

- 1 Thouaré s/Loire Us 2
- 2 Oudon Couffé Fc 3
- 3 Gj Mésanger St-Géréon 3
- 4 Gj Loireauxence Vair 3





CENTRE N°29 - Le Gavre Fcgc

- 1 Sucé s/Erdre Jge 2
- 2 Héric Fc 4
- 3 Nort s/Erdre Ac 3
- 4 Le Gâvre Fcqc 1

CENTRE N°31 - Ste-Luce s/Loire Us

- 1 Ste-Luce s/Loire Us 1
- 2 Nort s/Erdre Ac 5
- 3 St-Mars du Désert Ja 2
- 4 La Chapelle s/Erdre Ac Chap. 3

CENTRE N°33 - Carquefou Usja

- 1 St-Herblain Uf 2
- 2 Sucé s/Erdre Jge 4
- 3 Sautron As 3
- 4 Carquefou Usja 4

CENTRE N°35 - Orvault Sf

- 1 Orvault Sf 2
- 2 St-Herblain Oc 3 (ex 2)
- 3 Treillières Sf 2
- 4 Nantes St-Pierre 3 (ex 21)

CENTRE N°37 - Orvault Bugallière Us

- 1 Orvault Sf 3
- 2 Orvault Bugallière Us 1
- 3 La Chapelle s/Erdre Ac Chap. 4
- 4 Thouaré s/Loire Us 5 (ex 4)

CENTRE N°39 - Nantes Étoile du Cens

- 1 Nantes Étoile du Cens 1 (ex 2)
- 2 Nantes St-Yves Esp. 2
- 3 Carquefou Usja 5
- 4 Nantes St-Pierre 2

CENTRE N°41 - Nantes St-Yves Esp.

- 1 Nantes St-Yves Esp. 1
- 2 Rezé Fc 3
- 3 Nantes St-Félix Ccs 2
- 4 Nantes Sud 98 2

CENTRE N°43 - Rezé Aepr

- 1 Nantes Sc 2
- 2 Le Loroux Landreau Osc 4
- 3 Rezé Aepr 3
- 4 St-Sébastien s/Loire Fc 3

CENTRE N°30 - Sucé s/Erdre Jge

- 1 La Chapelle s/Erdre Ac Chap. 2
- 2 Sautron As 4
- 3 Sucé s/Erdre Jge 3
- 4 Vigneux Es 2

CENTRE N°32 - St-Herblain Preux As

- 1 St-Herblain Preux As 1
- 2 St-Étienne de Montluc Fc Loire et Sillon 3
- 3 Grandchamp As 3
- 4 Couëron Chabossière Fc 2

CENTRE N°34 - Orvault Rc

- 1 Nantes La Mellinet 2
- 2 St-Herblain Uf 4 (ex 3)
- 3 Treillières Sf 3
- 4 Orvault Rc 2

CENTRE N°36 - St-Étienne de Montluc Fcls

- 1 Sautron As 2
- 2 Indre Basse Us 2
- 3 Couëron Chabossière Fc 3
- 4 St-Étienne de Montluc Fc Loire et Sillon 2

CENTRE N°38 - Nantes Sud 98

- 1 Nantes Sud 98 1
- 2 Nantes St-Joseph Port. Foot 2
- 3 Orvault Sf 4
- 4 St-Herblain Preux As 2

CENTRE N°40 - Nantes St-Méd. Doulon Asc

- 1 Nantes Bellevue Jsc 2
- 2 Nantes Fc Toutes Aides 3
- 3 Nantes St-Médard Doulon Asc 2
- 4 Nantes Métallo Sc 2

CENTRE N°42 - Nantes St-Joseph P. Foot

- 1 Nantes Bellevue Jsc 3
- 2 Nantes St-Pierre 4 (ex 3)
- 3 Nantes Fc Toutes Aides 2
- 4 Nantes St-Joseph Port. Foot 1

CENTRE N°44 - Vertou Ussa

- 1 Vertou Ussa 2
- 2 St-Sébastien s/Loire Fc 4
- 3 St-Julien Divatte Fc 4
- 4 Gj de Goulaine 2





CENTRE N°45 - Le Pellerin Fc Basse Loire

- 1 Le Pellerin Fc Basse Loire 2
- 2 Gi de Goulaine 3
- 3 Les Sorinières Élan Foot 4
- 4 Bouquenais Foot 2

CENTRE N°47 - St-Fiacre Côteaux Vignoble Fc

- 1 Nantes Don Bosco Foot 2
- 2 St-Fiacre Côteaux Vignoble Fc 4
- 3 Gorges Élan 3
- 4 Vallet Es 3

CENTRE N°49 - La Chevrolière Herba

- 1 St-Sébastien s/Loire Fc 2
- 2 La Chevrolière Herba 2
- 3 La Montagne Fc 3
- 4 Paulx Fc 1

CENTRE N°51 - Gj du Vignoble

- 1 St-Julien Divatte Fc 2
- 2 Clisson Étoile 4
- 3 Géneston As Sud Loire 3
- 4 Gj du Vignoble 3

CENTRE N°53 - Gétigné Boussay Fc

- 1 St-Fiacre Côteaux du Vignoble Fc 2
- 2 Gétigné Boussay Fc 2
- 3 Vieillevigne La Planche Asf 3
- 4 Les Sorinières Élan Foot 3

CENTRE N°55 - Clisson Étoile

- 1 Clisson Étoile 2
- 2 Vieillevigne La Planche Asf 4
- 3 Gorges Élan 2
- 4 Aigrefeuille As Maine 2

CENTRE N°57 - La Limouzinière Fclb

- 1 Bouaye Fc 2
- 2 St-Philbert Gd Lieu Us 4
- 3 La Limouzinière Fc Logne Boulogne 1
- 4 Le Pellerin Fc Basse Loire 4

CENTRE N°59 - Ste-Pazanne Retz Fc

- 1 St-Philbert Gd Lieu Us 2
- 2 Ste Pazanne Fc Retz 3
- 3 St-Viaud Frossay Us 2
- 4 Le Pellerin Fc Basse Loire 3

CENTRE N°46 - Gj Deux Coutais

- 1 Nantes Sc 3
- 2 Rezé Aepr 4
- 3 Gi Deux Coutais 2
- 4 Bouaye Fc 3

CENTRE N°48 - Le Loroux Landreau Osc

- 1 Vertou Ussa 3
- 2 Exempt (Vallet Es 4 Retrait)
- 3 Gj du Vignoble 4
- 4 Le Loroux Landreau Osc 3

CENTRE N°50 - Pont St-Martin Fc Gd Lieu

- 1 Rezé Aepr 2
- 2 Pont St-Martin Fc Gd Lieu 3
- 3 Chaumes Arche Fc 2
- 4 Vertou Foot Es 2

CENTRE N°52 - St-Hilaire de Cl. Fcssm

- 1 Gj du Vignoble 2
- 2 Vertou Foot Es 4
- 3 St-Fiacre Côteaux Vignoble Fc 3
- 4 St-Hilaire de Clisson Fcssm 2

CENTRE N°54 - Vallet Es

- 1 Vallet Es 2
- 2 Aigrefeuille As Maine 3
- 3 St-Julien Divatte Fc 5
- 4 Clisson Étoile 3

CENTRE N°56 - Rezé Fc

- 1 Rezé Fc 2
- 2 Gj du Vignoble 5
- 3 Vertou Foot Es 3
- 4 St-Julien Divatte Fc 3

CENTRE N°58 - Machecoul Asr

- 1 Machecoul Asr 1
- 2 Géneston As Sud Loire 4
- 3 St-Philbert Gd Lieu Us 3
- 4 Pont St-Martin Fc Gd Lieu 2

CENTRE N°60 - Géneston As Sud Loire

- 1 Géneston As Sud Loire 2
- 2 Gi Deux Coutais 3
- 3 Bouguenais Foot 3
- 4 Machecoul Asr 2





CENTRE N°61 - La Montagne Fc

- 1 La Montagne Fc 2 2 Bouguenais Foot 4 (ex 21) 3 St Père en Retz 2
- 4 Pornic Goëlands Sanm 1

CENTRE N°62 - Pornic Foot

- 1 Pornic Foot 2
- 2 Rouans Vue Es des Marais 2
- 3 St-Michel Océane Fc 2
- 4 Ste-Pazanne Fc Retz 2





44245 La Chapelle-sur-Erdre Cedex

Dossier suivi par: iperrette@foot44.fff.fr

Foot à 8 - Challenge Départemental U12

Tour 1 - Mini-Championnat

1ère Journée: Samedi 08 Novembre 2025 2ème Journée: Samedi 06 Décembre 2025

Saison 2025/2026

CENTRE N°01

- 1 Orvault Sf 21
- 2 Nantes La Mellinet 3
- 3 Nantes Don Bosco Foot 21(J1)
- 4 Bouaye Fc **21** (J2)

CENTRE N°03

- 1 Nantes La Mellinet 21 (J1)
- 2 Nantes Fc Toutes Aides 21 (J2)
- 3 Nantes Sc 22
- 4 Exempt

CENTRE N°05

- 1 Nantes Dervallières Acs 2 (J2)
- 2 St-Herblain Oc 2 (ex 21)
- 3 Orvault Rc 4
- 4 Sautron As 21 (J1)

CENTRE N°07

- 1 Rezé Fc 21
- 2 Le Loroux Landreau Osc 2 (J2)
- 3 Gi de Goulaine 21 (J1)
- 4 Exempt

CENTRE N°09

- 1 Thouaré s/Loire Us 3 (ex 21)
- 2 Héric Fc 2
- 3 Treillières Sf 21 (J1)
- 4 Carquefou Usja 3 (J2)

CENTRE N°11

- 1 St-Nazaire Af 21
- 2 Orvault Rc 3
- 3 Savenay Malville Prinquiau Fc 21 (J2)
- 4 Couëron Chabossière Fc 21 (J1)

Nota: Clubs organisateurs des plateaux:

J1: 1ère Journée du 08.11.2025 J2: 2ème Journée du 06.12.2025

CENTRE N°02

- 1 Nantes Sc 21 (J2)
- 2 St-Herblain Uf 3 (J1)
- 3 St-Sébastien s/Loire Fc 22
- 4 Nantes St-Médard Doulon Asc 21

CENTRE N°04

- 1 Nantes Bellevue Jsc 21 (J1)
- 2 Les Sorinières Élan Foot 2
- 3 Carquefou Usja 21
- 4 St-Sébastien s/Loire Fc 21 (J2)

CENTRE N°06

- 1 Vertou Ussa 21
- 2 Machecoul Asr 21
- 3 Vieillevigne La Planche 2 (J1)
- 4 St-Philbert Gd Lieu Us 21 (J2)

CENTRE N°08

- 1 Nantes Métallo Sc 21 (J1)
- 2 Nantes St-Joseph Port. Foot 21
- 3 Orvault Sf 22
- 4 St-Julien Divatte 21 (J2)

CENTRE N°10

- 1 Pornic Foot 21
- 2 Pornichet Es 2 (J2)
- 3 St-Nazaire Immaculée Fc 2 (J1)
- 4 Campbon Ubcc 21

CENTRE N°12

- 1 Pontchâteau Aos 21 (J1)
- 2 Vigneux Es 21 (J2)
- 3 Sautron As 22
- 4 St-Marc s/Mer Foot 2







Foot à 8 - Festival Foot U13F - Pitch

Tour 1 Samedi 08 Novembre 2025

Saison 2025/2026

Dossier suivi par : iperrette@foot44.fff.fr

CENTRE N°01 - Gf Sud Loire La Montagne

- 1 Gf Canal et Forêt 1
- 2 Gf Sud Loire La Montagne 1
- 3 Ste-Pazanne Retz Fc 1
- 4 Carquefou Usia 1

CENTRE N°03 - Gf Terres de Loire

- 1 Le Pellerin Fc Basse Loire 1
- 2 Bouguenais Foot 1
- 3 Gf Étoile Nord Loire 1
- 4 Gf Terres de Loire 1

CENTRE N°05 - Ent. FCLS/SMPFC

- 1 La Chapelle s/Erdre Ac Chapelain 1
- 2 Gf Loire et Cens 1
- 3 Gf Presqu'lle 44 La Baule 1
- 4 Ent. St-Étienne de Montluc Fcls/Savenay Mpfc 1

CENTRE N°07 - Nantes Fc

- 1 Montoir Cs 1
- 2 Gf Cœur de la Mée 1
- 3 St-Nazaire Af 1
- 4 Nantes Fc 1

CENTRE N°09 - Gf Violettes du Sud Loire

- 1 Gf Loireauxence Foot 1
- 2 Héric Fc 1
- 3 Nantes Métallo Sc 1
- 4 Gf Violettes du Sud Loire 1

CENTRE N°02 - Gf Orvault

- 1 Gf Orvault 1
- 2 St-Herblain Uf 1
- 3 Géneston As Sud Loire 1
- 4 Camoël Presqu'lle Vilaine Fc 1

CENTRE N°04 - Nort s/Erdre Ac

- 1 Pontchâteau Aos 1
- 2 Derval Sc Nord Atlantique 1
- 3 Nort s/Erdre Ac 1
- 4 Gf Loroux Canton 1

CENTRE N°06 - Nantes La Mellinet

- 1 Ent. Pornic Foot/St-Brévin Ac 1
- 2 Gf Pays Noir 1
- 3 Nantes La Mellinet 1
- 4 Mésanger As 1

CENTRE N°08 - Rezé Fc

- 1 Gf St-Père LoirOcéan 1
- 2 Gf Mouzillon Vignoble 1
- 3 Rezé Fc 1
- 4 Nantes Bellevue Jsc 1

CENTRE N°10 - Gf Nantes Est

- 1 Gf Phil'Coul 1
- 2 Gf Hirondelles Gesvres 1
- 3 Gf Nantes Est 1
- 4 Gf Havre et Loire 1



COUPE FOOT 5





	Lieu	Ą	8	O	Q
Centre 1	ST SEBASTIEN SUR LOIRE (GF VIOLETTES SUD LOIRE)	FC REZE 2	GF VIOLETTES SUD LOIRE 2	ENT PORNIC / ST BREVIN 2	ETOILE DE CLISSON 1

UNION BRIVET CAMPBON CHAPELLE LAUNAY 1

ST ANNE SUR BRIVET (UBCC)

Lieu

Centre 2

	Lieu	Ą	8	O	Q		
						ĺ	
Centre 1	TIEN SUR LOIRE (GF VIOLETTES SUD LOIRE)	FC REZE 2	GF VIOLETTES SUD LOIRE 2	ENT PORNIC / ST BREVIN 2	ETOILE DE CLISSON 1		Centre 3

O

Centre 4	COUFFE (GF HAVRE ET LOIRE)	GF HAVRE ET LOIRE 2	AS MESANGER 2	GF LOROUX CANTON 2	GF ORVAULT 2
	Lieu	Ą	8	O	Q

TAN
stric OIRE-V
S P

ST CYR HERBIGNAC 1	ENT FCLS / SMPFC 2	GF LOIRE ET CENS 2	Centre 4	COUFFE (GF HAVRE ET LOIR	GF HAVRE ET LOIRE 2	AS MESANGER 2	GF LOROUX CANTON 2	GF ORVAULT 2
В	3	Q		Lieu	A	В	3	Q
GF VIOLETTES SUD LOIRE 2	ENT PORNIC / ST BREVIN 2	ETOILE DE CLISSON 1	Centre 3	LA MELLINET DE NANTES	LA MELLINET DE NANTES 2	GF HIRONDELLES GESVRES 2	SC NANTES 1	FC REZE 3

Lien

В

4

U

۵

Type de	lossier: Administratif	
Dossier :	23167855 Match: 55805.1 Départemental 5 U13 Masculin / 1	1 Groupe M 432
Date :	08/10/2025 11/10/2025 544107 Rouans Es Marais 2	- 544823 Chaumes Arche Fc 3
Personne :		Club: 544823 ARCHE F.C.
Motif :	Forfait général suite à 5 forfaits	Date d'effet Date de fin Montant
Décision :	18 Amende : Forfait général	16/10/2025 16/10/2025 45,00€
Dossier :	23168785 Match: 55730.1 Départemental 5 U13 Masculin / 1	Groupe H 415
Date :	09/10/2025 11/10/2025 512354 Reze Aepr 4	- 548480 Nantillais As 1
Personne :		Club: 548480 A.S. LES NANTILLAIS
Motif :	Forfait général suite à 5 forfaits	Date d'effet Date de fin Montant
Décision :	18 Amende : Forfait général	16/10/2025 16/10/2025 45,00€
Dossier :	23197332 Match: 55395.1 Départemental 4 U13 Masculin / 1	Groupe A 391
Date :	13/10/2025 04/10/2025 528847 St Nazaire Immaculee 3	- 514661 Guerande Madeleine 2
Personne :		Club: 528847 F.C. DE L'IMMACULEE ST NAZAIRE
Motif :	Non retour de la feuille de match ou insuffisament remplie	Date d'effet Date de fin Montant
Décision :	03 Amende : Feuille De Match Mal Remplie	16/10/2025 16/10/2025 ,00€
Dossier :	23199947 Match: 55323.1 Départemental 3 U13 Masculin / 1	Groupe F 382
Date :	15/10/2025 11/10/2025 513858 La Chapelle Ac Chap 3	- 502386 Nantes St Pierre 2
Personne :		Club: 513858 A.C. CHAPELAIN CHAPELLE S/ERDRE
Motif :	70 Erreur saisie score FMI	Date d'effet Date de fin Montant
Décision :	80 Score erroné	16/10/2025 16/10/2025 25,00€
Dossier :	23199948 Match: 55323.1 Départemental 3 U13 Masculin / 1	1 Groupe F 382
Date :	15/10/2025 11/10/2025 513858 La Chapelle Ac Chap 3	- 502386 Nantes St Pierre 2
Personne :		Club: 502386 LA SAINT PIERRE DE NANTES
Motif :	70 Erreur saisie score FMI	Date d'effet Date de fin Montant
Décision :	80 Score erroné	16/10/2025 16/10/2025 25,00€
Dossier :	23199950 Match: 55488.1 Départemental 4 U13 Masculin / 1	Groupe G 399
Date :	15/10/2025 11/10/2025 512355 Nort Sur Erdre Ac 3	- 520841 Treillieres Sympho F 2
Personne :		Club: 520841 SYMPHO FOOT TREILLIERES
Motif :	Non retour de la feuille de match ou insuffisament remplie	Date d'effet Date de fin Montant
Décision :	AMEN Amende administrative	16/10/2025 16/10/2025 16,00€
Dossier :	23199954 Match: 54747.1 Départemental 1 U12 Masculin / 1	Groupe A 424
Date :	15/10/2025 11/10/2025 517365 Orvault Sf 22	- 520086 Vigneux Es 21
Personne :		Club: 517365 ORVAULT SPORTS FOOTBALL
Motif :	01 Retard Feuille de Match	Date d'effet Date de fin Montant
Décision :	01 Amende : Retard Envoi Feuilles De Matches	16/10/2025 16/10/2025 17,00€
Dossier :	23199956 Match: 55325.1 Départemental 3 U13 Masculin / 1	Groupe F 382
Date :	15/10/2025 11/10/2025 500041 Nantes La Mellinet 3	- 544923 Nantes Don Bosco 2
Personne :		Club: 500041 LA MELLINET DE NANTES
Motif :	01 Retard Feuille de Match	Date d'effet Date de fin Montant
Décision :	01 Amende : Retard Envoi Feuilles De Matches	16/10/2025 16/10/2025 17,00€

Dossier:	23199	9957	Match :	55159.1	Départen	nental 2 U13 Masculin / 1	Gro	oupe F	373
Date :	15/10	/2025		11/10/2025	516989	Suce Sur Erdre Jge 2	- 547452	Orvault Rc 2	
Personne :							Club: 516989	J. GARDE DE L'ERDRE	SUCE
Motif :	70	Erreur sa	aisie score	FMI			Date	e d'effet Date de fin	Montant
Décision :	80	Score er	roné				16/1	10/2025 16/10/2025	25,00€
Dossier :	23199	9958	Match :	55159.1	Départem	ental 2 U13 Masculin / 1	Grou	upe F	373
Date :	15/10	/2025		11/10/2025	516989	Suce Sur Erdre Jge 2	- 547452	Orvault Rc 2	
Personne :							Club: 547452	ORVAULT R.C.	
Motif :	70	Erreur sa	aisie score	FMI			Date	e d'effet Date de fin	Montant
Décision :	80	Score er	roné				16/1	10/2025 16/10/2025	25,00€
Dossier :	23199	9962	Match :	55248.1	Départen	nental 3 U13 Masculin / 1	Gro	upe A	378
Date :	15/10	/2025		11/10/2025	502069	St Nazaire Alert Mea 1	- 534841	St Marc Sur Mer Foot	: 3
Personne :							Club: 502069	ALERTE DE MEAN - ST	NAZAIRE
Motif :	01	Retard F	euille de M	1atch			Date	e d'effet Date de fin	Montant
Décision :	01	Amende	: Retard E	nvoi Feuilles D	e Matches	S	16/1	10/2025 16/10/2025	17,00€